

1-10-2026-

MAIRIE DE CRAVANT LOIRET

**ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
POUR TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC RUE DU BOURG NEUF à CRAVANT**

Le Maire de la Commune de CRAVANT (Loiret)

-Vu le Code Général des Collectivité Territoriales
-Vu le Code de la Route notamment ses articles R44-53 et 225
-Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I-8^{ème} partie signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 06/11/92.

-Vu la demande d'arrêté de circulation reçue en Mairie de Cravant, le 28/09/2026 par l'entreprise **SCTP-LORRIS** 140 rue du Séquoia ZA du Limetin - 45260 Lorris.

Il y a lieu de réglementer la circulation au niveau de ce chantier rue du Bourg Neuf à Cravant, en vue d'assurer la protection du chantier et des usagers de cette voie.

A . R . R . E . T . E

ARTICLE 1^{er} : La circulation rue du Bourg Neuf (devant l'ancien silo) se fera aux moyens de panneaux tricolores. Le stationnement et le dépassement seront interdits dans cette section pour les véhicules légers et les poids lourds pendant toute la durée des travaux.

Les travaux débuteront le 12/10/2026 et dureront 60 jours calendaires environ.

ARTICLE 2 : Le dépassement ainsi que le stationnement seront interdits aux abords immédiats du chantier par les véhicules légers et les poids lourds pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La fourniture, la mise en place, l'entretien et la signalisation au droit du chantier incombera entièrement à l'entreprise **SCTP-LORRIS** 140 rue du Séquoia ZA du Limetin - 45260 Lorris, ainsi que l'enlèvement des panneaux de signalisation.

ARTICLE 4 : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et Règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier par l'entreprise **SCTP-LORRIS** 140 rue du Séquoia ZA du Limetin - 45260 Lorris.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera affichée en Mairie et adressée à :

- L'entreprise **SCTP-LORRIS** 140 rue du Séquoia ZA du Limetin - 45260 Lorris.
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Beaugency.
- Service environnement et déchets de la CCTVL,
- SDIS
- Réseaux transport REMI 45
- Pour application chacun en ce qui le concerne.

Fait à Cravant, le 01/10/2026
Le Maire,
Philippe GACONNET

